

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 32 (1903)

Heft: 17

Rubrik: Correspondance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

patrons, comme pour la chemise de nuit, la camisole, etc. Cette disposition offre de réels inconvénients, car elle demande trop de place pour le dessin, et les élèves ont de la difficulté pour travailler sur des feuilles d'aussi grandes dimensions. Toutefois, ceci ne change rien à la valeur des patrons et toute personne intelligente pourra facilement construire deux rectangles : un pour le dos et un pour le devant du vêtement.

Nous aurions aussi aimé voir figurer parmi les patrons celui de la chemise de femme, à gousset et en toile de ménage, car il eût été certainement bien accueilli par les personnes de la campagne. Cette petite lacune ne nous empêche cependant pas d'adresser nos félicitations à l'auteur, en même temps que nos meilleurs remerciements ; son ouvrage ne peut manquer d'obtenir un plein succès, vu son actualité. Il serait à désirer que ce livre fût mis entre les mains de chaque jeune fille sortant de l'école primaire, pour l'accompagner et prendre place avec elle au sein de la famille. Avec les notions reçues en classe, l'enfant serait capable de s'en servir, et pourrait rendre, par ce moyen, de précieux services à sa mère.

L C., professeur de coupe.



CORRESPONDANCE

Echos « lointains » des conférences régionales de la Haute-Gruyère.

Directions données par M. l'Inspecteur. — D'après le règlement de l'année 1899, les tableaux noirs doivent être en ardoise ; ceux en bois, qui sont hors d'usage, doivent donc être remplacés. Les tableaux tournants, montés sur chevalet, rendent de précieux services dans les classes.

Les bancs des classes n'auront pas tous la même hauteur ; ils seront proportionnés à la taille des élèves, car la différence de taille est considérable entre un enfant de sept ans et un élève de quinze ou seize ans. Trois numéros de grandeur, au moins, sont nécessaires : Que les instituteurs n'oublient pas ce point important dans l'ameublement d'une école.

Quelques salles de classe sont bien sombres ; le mal est encore aggravé par le dépôt de vapeurs d'eau sur les vitres. Des fenêtres doubles remédieraient à ce dernier inconvénient.

L'instruction a fait du progrès dans notre canton ; mais l'heure du repos n'a pas encore sonné ; il nous reste du chemin à parcourir sous ce rapport. Inspirons à notre jeunesse l'amour du travail, de l'instruction. La tâche sera ardue, mais non impossible. Un instituteur qui aime sa vocation, sa classe, ses élèves, y arrivera certainement.

Relisons souvent notre règlement scolaire. Il est l'expression de la volonté de nos supérieurs, dont nous devons respecter les décisions. Combattons surtout, par notre exemple et notre parole, la tendance à critiquer tout ce qui vient de l'autorité, c'est-à-dire à ne voir que le mauvais côté des choses, sans considération aucune pour les avantages reçus en compensation de légers sacrifices.

Leçon de grammaire au cours supérieur. — *Récapitulation sur les verbes irréguliers de la première conjugaison.* — La leçon est donnée sous forme de dictée : un élève des plus faibles écrit au tableau. Le maître dicte de courtes phrases présentant différentes difficultés, les fautes commises sont corrigées au fur et à mesure et les règles violées sont rappelées aux mémoires infidèles. Comme complément de la leçon, la dictée est relevée dans le cahier, avec permutation de nombre.

Critique. — Cette leçon est un excellent exercice de récapitulation sur les verbes.

Conjugaison. — M. l'Inspecteur a eu l'amabilité de donner une leçon de conjugaison, leçon dont auront bénéficié, non seulement les élèves qui étaient présents, mais tous ceux du cercle. Faisant appel à la mémoire des élèves, M. l'Inspecteur leur fait retrouver les temps primitifs des verbes de la première conjugaison, déjà étudiée ; leurs terminaisons, ainsi que celles des temps dérivés, sont inscrites au tableau noir.

Même procédé pour les verbes de la deuxième conjugaison. Les terminaisons des temps primitifs et des temps dérivés sont mises en regard de celles de la première conjugaison, puis a lieu l'étude orale et comparative des verbes.

Inutile de dire que l'intéressante leçon a été comprise des élèves et des maîtres qui en ont retiré le plus grand profit.

Critique. — Rien à observer sur cette leçon improvisée, qui est suivie d'une intéressante discussion sur la conjugaison des verbes. L'étude du verbe doit commencer dès l'arrivée de l'enfant à l'école. Nous devons former son oreille à l'harmonie de la langue française, d'autant plus qu'il n'en aura aucune notion. Nous lui apprendrons à distinguer la personne et le nombre, ainsi que les temps les plus faciles, présent, futur, imparfait. Viendra ensuite la conjugaison, écrite avec distinction du radical et de la terminaison. Le procédé de la formation des temps, primitifs et dérivés, nous sera d'un bon secours dans cette étude, même au cours inférieur. Elle excitera l'attention des élèves. Ainsi, après avoir conjugué le passé défini, pourquoi ne pas passer à l'étude de l'imparfait du subjonctif ? Il est aussi important de faire remarquer l'influence du sujet, non sur le radical, mais sur la terminaison.

Conjugaison. Cours inférieur. — *Distinction des personnes et du nombre.*

Le maître. — Paul, lève la main. Que fais-tu ?

L'élève. — Je lève la main.

Le maître pose d'autres questions semblables à quelques élèves qui répondent de la même manière.

Pour la deuxième personne :

Le maître. — Jean, dis à Paul ce qu'il fait.

L'élève. — Paul, tu lèves la main.

Et ainsi de suite avec d'autres actions.

Pour la troisième personne :

Le maître. — Jean, que fait Paul ?

L'élève. — Paul lève la main, ou, il lève la main.

Pour la distinction du nombre, le maître procède d'une manière identique en s'adressant à plusieurs élèves.

Critique. — Bien. Cette leçon, répétée deux ou trois fois dans les mêmes conditions, gravera dans la mémoire des élèves les notions de personnes et de nombre.

Lecture. C. moyen. — *Le fer.* — Le maître montre aux élèves deux parcelles de minerai de fer. Au moyen de questions, il les amène à trouver les différentes opérations qu'il subit. Cette leçon est suivie de la lecture avec l'étude des mots nouveaux, au point de vue du sens et de l'orthographe.

Critique. — Il est très important de séparer la leçon intuitive de la lecture. C'est par l'intuition que les idées émises dans le chapitre se graveront le mieux dans la mémoire des élèves.

Géographie. C. supérieur. — *Les bords du lac de Zurich et la vallée de la Limmat.* — Le maître montre à la carte l'objet de la leçon ; il trace ensuite une coupe transversale du terrain, afin de donner une idée de sa configuration. Est venu ensuite le tracé de la carte avec étude des localités et lieux historiques, puis la lecture de la carte murale. La leçon s'est terminée par un voyage autour du lac, par écrit.

Critique. — La lecture du chapitre aurait dû précéder cet exercice, en vue de l'étude orthographique des mots. Dans l'enseignement de la géographie, de l'histoire et de l'instruction civique, séparons toujours l'étude de la branche proprement dite de la lecture. Cette dernière viendra en second lieu compléter la leçon en apprenant aux élèves à orthographier les mots nouveaux et en leur fournissant des expressions.

V. C., *inst.*

Chronique scolaire

Allemagne. — Les Annales de statistique de l'empire allemand de 1903 contiennent, pour la première fois, une statistique complète de l'enseignement primaire. Il y avait en 1902, en Allemagne, environ 58,000 écoles primaires avec 122,000 instituteurs et 22,000 institutrices.

Le nombre des enfants fréquentant les écoles primaires est de 8,800,000. Les dépenses se montaient à 412 millions de marks dont 120 millions fournis par l'Etat.

Pour toute la Prusse, le nombre moyen de élèves est de 63 par instituteur, mais ce chiffre est dépassé en Posnanie et en Silésie, et notamment dans les deux principautés de Lippe où le nombre des élèves atteint 99 par instituteur.

Les dépenses les plus élevées par élève sont celles de la ville de Berlin : 95 marks ; viennent ensuite Brême et Hambourg, avec 77 et 74 marks ; les moins élevées dans les deux principautés de Lippe, avec 28 et 25 marks. La moyenne d'élèves par instituteur est, pour toute l'Allemagne, de 61 et la dépense moyenne de 45 marks par élève.

Neuchâtel. — Le Département de l'Instruction publique et le Comité de la Société pédagogique ont examiné les rapports sur les deux questions qui sont soumises aux délibérations de la conférence générale. Voici les conclusions des rapporteurs :